

Keolis renouvelle son partenariat avec Défense mobilité

- **Keolis et Défense mobilité, l'agence de reconversion du ministère des Armées, ont renouvelé leur convention de partenariat, initiée en 2009.**
- **Cette convention offre aux personnels militaires et civils du ministère, en reconversion, un accompagnement personnalisé pour rejoindre les équipes de Keolis et y effectuer leur seconde partie de carrière.**
- **Pour Keolis et ses filiales basées en France, ce partenariat représente une opportunité unique de recruter des profils de qualité sur des postes de conducteurs, d'agents de maintenance ou de managers de proximité.**

Bénédicte Le Deley, Directrice générale de Défense mobilité, et Clément Michel, Directeur des Ressources Humaines et de la Transformation du Groupe Keolis ont signé le 24 octobre, la troisième convention entre Défense mobilité et le Groupe.

Pour Bénédicte Le Deley, ce renouvellement valorise la qualité de la relation et ancre de nouvelles initiatives conjointes.

« Nos candidats militaires apprécient de rejoindre une organisation à la fois structurée et décentralisée, où leurs compétences et leur expérience sont reconnues, où les opportunités de carrière sont avérées quel que soit le niveau de qualification initial. Nos candidats sont motivés par la perspective de rejoindre une entreprise dont l'activité est concrète et a du sens, à l'issue de leur engagement au service de la Nation. Le transport public répond à des besoins d'intérêt général et contribue à la transition écologique. L'accompagnement à l'insertion durable dans un emploi de qualité est la priorité de Défense mobilité. »

« Ce nouvel engagement permet également de lancer une expérimentation au bénéfice des conjoints de militaires dont les carrières sont contraintes par les impératifs de la condition militaire. Dans le contexte de l'augmentation des capacités des forces armées, pour répondre aux nouveaux enjeux de défense auxquels la Nation doit faire face, l'accompagnement à l'emploi des conjoints est un facteur de fidélisation prioritaire. Un dispositif expérimental permettra de proposer à des bénéficiaires au fil des mutations des offres d'emplois au sein de Keolis et de ses partenaires. »

Au travers de ce partenariat, Keolis confirme sa politique de recrutement de personnels militaires et civils en transition professionnelle, afin de répondre aux besoins de ses filiales françaises dans un contexte de forte tension sur le marché de l'emploi. Le partenariat, actif depuis 2009, a permis à 724 collaborateurs du ministère de rejoindre le Groupe.

Des candidats en parfaite adéquation avec les besoins de Keolis

Pour Clément Michel *« Par leur expérience et leurs compétences, les personnels du ministère des Armées possèdent des profils adaptés à ceux recherchés par Keolis. Les militaires se distinguent par leur rigueur, leur sens de la mission et leur capacité à gérer des situations imprévues, des qualités indispensables dans l'exercice du métier de conducteur de bus par*

exemple, mais également de manager d'une unité d'exploitation. De même, de nombreux mécaniciens issus du monde militaire savent entretenir et réparer des véhicules qui ont les mêmes caractéristiques techniques que les bus. Les officiers et les sous-officiers sont également reconnus pour leurs capacités managériales : autonomie, capacité à prendre des décisions, qualité de la gestion d'équipe. L'accompagnement sur mesure des équipes de Défense mobilité et l'organisation de forums de l'emploi sont des atouts dans le recrutement de ces talents ».

Une fois recrutés, les militaires et civils issus du ministère des Armées bénéficient d'un accompagnement personnalisé en matière de formation afin d'acquérir les compétences et connaissances complémentaires, propres à Keolis.

Une coopération de proximité

Le maillage territorial de Défense mobilité facilite les recrutements grâce aux relations directes que nouent les 35 antennes de l'agence du ministère des Armées et les filiales de Keolis présentes partout en France. Les recruteurs de Keolis peuvent ainsi contacter les conseillers carrière de l'agence lorsqu'ils ont des postes à pourvoir. Inversement, les équipes locales de Défense mobilité sollicitent leurs interlocuteurs du Groupe lorsqu'un candidat possède des compétences en adéquation avec celles recherchées par Keolis.

Noémi – Conductrice à Keolis Lyon, ancienne Caporal-Chef « *Dans le métier de conductrice de tramway, je retrouve beaucoup de similitudes avec mon ancien travail : la ponctualité, le respect de la tenue, la disponibilité et surtout l'application des procédures en cas d'incidents.* »

Freddy – Conducteur à Keolis Versailles, auparavant Adjudant dans l'Armée de Terre « *Ma transition entre les Armées et Keolis a été très fluide. Après avoir pris une décision de réorientation, j'ai pu bâtir mon projet de transition professionnelle, effectuer un bilan avec l'aide de l'antenne Défense mobilité et mobiliser un dispositif de formation. Aujourd'hui, je trouve de fortes similitudes entre l'emploi dans les Armées et chez Keolis, notamment l'engagement, la disponibilité, la rigueur et le sens des responsabilités vis-à-vis du matériel et des ressources humaines.* »

Jérôme - Directeur Opérationnel de Keolis Seine-et-Oise Est, ancien Capitaine de la Gendarmerie : « *L'arrivée chez Keolis et la transition se sont très bien passées. Il y a eu une grande confiance dès le départ, qui m'a permis d'accéder à des responsabilités rapidement alors que mon parcours n'était pas classique. Comme la Gendarmerie, le transport public est un métier utile, qui impacte directement la vie locale et les habitants. Dans ce travail, j'ai également retrouvé le management d'équipes nombreuses, variées et dévouées.* »

Chiffres clés

- 724 militaires et civils recrutés par Keolis depuis 2019, soit 60 par an en moyenne
- 86 % des recrutés occupent un poste de conducteur
- 48 % de militaires du rang, 45 % de sous-officiers, 4 % d'officiers, 3 % de personnels civils

À propos de Défense mobilité

Défense mobilité, l'agence de reconversion du ministère des Armées, organise la transition professionnelle du personnel militaire et civil du ministère, ainsi que celle de leurs conjoints, à l'aide d'un processus d'accompagnement personnalisé et adapté au projet professionnel de chaque personnel qui entreprend une démarche de reconversion, avec, pour priorité, la mise en relation avec les recruteurs publics et privés. Défense mobilité s'appuie sur un réseau de proximité, composé de 350 conseillers répartis sur tout le territoire et disposant d'une parfaite connaissance des spécificités des candidats et des besoins des employeurs. L'agence a mis en place une offre personnalisée au profit des recruteurs (employeurs publics et entreprises) afin de leur proposer les profils de candidats les mieux adaptés en fonction des besoins de recrutement. Elle met ainsi en œuvre des conventions de partenariats avec des entreprises, facilitant le reclassement professionnel des candidats et apportant simultanément de nouvelles opportunités de recrutement aux entreprises. À ce jour, 45 grandes entreprises et 18 fédérations, associations professionnelles et syndicats patronaux ont signé un partenariat ministériel avec l'agence, principalement dans les domaines de l'industrie, de la grande distribution, de la production, de la distribution d'énergie, de la restauration, de la sécurité ou encore des transports et de la logistique. Par ailleurs, 7 500 petites et moyennes entreprises (PME) ou très petites entreprises (TPE) recrutent régulièrement d'anciens militaires dans des domaines d'activité variés.

À propos de Keolis

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, EFFIA, Keolis Santé, Cykleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100 % électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017.

Détenu à 70 % par SNCF et à 30 % par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 000 collaborateurs répartis dans 14 pays et a réalisé, en 2021, un chiffre d'affaires de 6,3 milliards d'euros. En 2019, 3,4 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, aux Émirats arabes unis, en Inde, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède

CONTACTS

Ladislav Dor

Chargé des relations médias

07 78 35 19 77

ladislav.dor@keolis.com

Laurent Gerbet

Directeur médias et e-réputation

06 32 79 38 35

laurent.gerbet@keolis.com